

**Sujet :** [INTERNET] "voie de la Soule"

**De :** Pierre Vissler <[REDACTED]>

**Date :** 09/09/2023 14:39

**Pour :** pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pierre Vissler  
64470 Montory

Monsieur,

Par la présente, je vous signifie mon désaccord total au projet routier « voie de la Soule » du Département 64.

Catastrophe au niveau des terres agricoles, de l'imperméabilisation du sol, du travail que cela engendrerait et des nuisances à longs termes.

Ce projet, au début présenté comme devant accélérer les déplacements ne trouve plus de raisons autres à sa justification que la sécurité. On voit bien que celle-ci n'est qu'un cache sexe à une volonté de développement industriel toujours croissant dont on connaît pourtant les conséquences désastreuses.

Le but de cet axe est évidemment de tenter d'augmenter le trafic de véhicules, peu importe pourquoi elles roulent, les bagnoles et les camions doivent rouler.

Quand ça roule, l'économie avance ! Les exemples ne manquent pas qui montrent qu'en ouvrant une voie on fait un appel d'air et les véhicules s'y engouffrent (Vallées d'Aspe, de la Maurienne...). Les abords de la nouvelle voie deviendraient vite constructibles puis on penserait qu'il devient nécessaire de tracer une nouvelle route un peu plus loin, encore sur des terres dont on a besoin pour ce nourrir... L'Alsace industrielle est en la matière un cas d'école.

Quand ça roule, quand ça fume, quand ça chauffe, quand les marchandises circulent à flux tendu, on a l'impression que ça vit. On est pourtant en train de crever. La seule logique de l'économie se suffit à elle-même. Justifie tout.

Il y a déjà trop de routes et pas assez de chemins. Il est (très) urgent de ralentir (les automobiles et l'agitation générales surchauffante). Les déclarations d'intention suivies de décisions aux antipodes doivent cesser aujourd'hui, sans délai.

Saurez-vous saisir cette occasion ?